TNYR
MINISTERE AUPRES DU PREMIER MINISTRE
CHARGE DU BUDGET

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

NOTE DE SERVICE N° 01 [illegible] /DGD/DU 05 JAN 2015
(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Changement de raison sociale

Réf. *: Courrier AFRICA SOURCING*
AS/IK2014/12/009 du 12/12/2014

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service que, conformément à la correspondance visée en référence, la société **ARMAJARO NEGOCE**, a changé de raison sociale.

Elle s'appelle désormais **AFRICA SOURCING CÔTE D'IVOIRE.** Les adresses géographique et postale, le registre de commerce ainsi que le compte contribuable demeurent inchangés.

Par conséquent, les obligations et les avantages de la société **ARMAJARO NEGOCE**, vis-à-vis de l'Administration des Douanes, sont transférés d'office à **AFRICA SOURCING CÔTE D'IVOIRE**.

J'invite, en conséquence, tous les services à mettre à jour leur registre pour tenir compte de ce changement.

Col. Maj. ISSA COULIBALY
Administrateur Général des Services Financiers
Officier de l'Ordre National